

ACTIVITÉS SPORTIVES



COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 02 Mai 2023

Présents : M. GILLES (Président), Mmes GUEGAN, M. BARRERA.

Excusé : Mme MACARIO

SECTEUR CHAMPIONNAT

D2 :

Le match N° 24983870 : TOUR D'AIGUES / FC ORANGE non joué le 30/04 devra se jouer le Jeudi 18/05 à 15H00.

D3 :

Le match N° 24892105 : BEDARRIDES AVS / CADEROUSSE US du 07 Mai est avancé au Samedi 06/05 à 17H00.


Amende pour feuilles de matchs non parvenues avant match perdu au club recevant (Date limite Mardi 09/05)

D4 : Match N°24892832 : ALTHEN 2 / AUBUNE 2 du 23/04

D4 : Match N°24893275 : FC PALUNAIIS / ST ETIENNE DU GRES du 23/04

 secretariat@grandvaucluse.fff.fr

 Clos des Bastides - Chemin de Bel Air - 84140 Montfavet

 04.90.80.63.00

grandvaucluse.fff.fr